



Interprofession nationale France Bois Forêt
Le 27 novembre 2023, Paris

A la Sainte-Catherine, tout arbre prend racine !

Selon le dicton, à la Sainte-Catherine, fêtée le 25 novembre, tout arbre prend racine. A cette date s'ouvre donc la période idéale pour planter des arbres. Le renouvellement des forêts est réalisé soit par régénération naturelle, soit par plantations qui s'étendent de l'automne jusqu'au mois de mars. Chaque année, ce sont plusieurs millions d'arbres qui sont ainsi plantés en France durant cette période.

Le renouvellement forestier revêt un enjeu fondamental pour l'avenir. Le Président de la République a d'ailleurs fixé deux objectifs ambitieux : planter 1 milliard d'arbres en France métropolitaine en dix ans et, plus récemment, faire planter un arbre à tous les collégiens. C'était la raison du déplacement d'Emmanuel Macron le 24 novembre 2023 dans le Jura. Les acteurs de la forêt, réunis au sein de l'interprofession nationale France Bois Forêt, se mobilisent au service de ce chantier de la planification écologique France Nation Verte¹.

Accélérer le renouvellement forestier pour un avenir durable

Pour cet espace naturel précieux qu'est la forêt, pour ce matériau renouvelable essentiel à notre économie qu'est le bois, toute la filière forêt-bois agit. Héritière du travail des générations précédentes, la filière Forêt-Bois rassemble des hommes et des femmes passionnés et engagés. Acteurs de l'environnement, ils œuvrent pour le temps long, mettant leur expertise et leur savoir-faire au service de la nature et des Hommes.

A l'heure où nous devons collectivement relever des défis environnementaux et climatiques inédits et préparer notre forêt aux enjeux de demain, le renouvellement forestier, initié avec France relance en 2021, doit s'inscrire dans la durée. C'est l'objectif poursuivi par le Gouvernement avec l'enveloppe de 150 millions d'euros pour 2023 au titre de France 2030 et avec les 250 millions d'euros inscrits dans le budget 2024.

La parole à Christophe Ballarin, Président du Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers – SNPF :
« En cette Sainte Catherine, les pépiniéristes forestiers sont sur le pont. Des millions d'arbres seront plantés cette saison pour reconstituer nos forêts et les rendre plus résilientes. Tout l'amont de la filière est mobilisé, les marchands grainiers, les pépiniéristes, les entrepreneurs de travaux forestiers et les gestionnaires forestiers. Quelles que soient leurs motivations, des milliers de propriétaires privés et publiques plantent pour notre avenir ».

Les forêts françaises, alliées indispensables pour lutter contre le changement climatique

Lutte contre le réchauffement climatique, préservation de la biodiversité, régulation hydrique, ... : les forêts participent activement à la préservation de l'environnement.

- Sur le front de la lutte contre le changement climatique, la forêt est un levier clé. En absorbant par photosynthèse le dioxyde de carbone (CO₂), en séquestrant le carbone dans le bois et en rejetant de l'oxygène, les arbres agissent comme de véritables poumons de la planète. Le renouvellement forestier vise à adapter nos forêts aux nouveaux climats pour que leurs fonctions vitales soient préservées,

¹ France Nation Verte est le plan d'action qui porte toutes les actions engagées pour répondre aux objectifs de baisser suffisamment les émissions de gaz à effet de serre, d'adapter notre pays au changement climatique, de restaurer la biodiversité et de réduire l'exploitation de nos ressources naturelles à un rythme soutenable.

- La forêt française accueille 72 % des espèces de la flore française, 73 espèces de mammifères et 170 espèces d'oiseaux². Les forestiers cherchent en permanence à préserver et adapter la biodiversité, en conciliant la gestion-entretien de la forêt, la protection des différentes espèces qui y vivent et le maintien de leur milieu de vie, notamment des sols qui renferment 90% de la biodiversité,
- D'un point de vue hydrique, les racines des arbres facilitent l'infiltration des eaux et participent ainsi à la régulation du niveau des cours d'eau. Les arbres évitent également des glissements de terrain dans les zones montagneuses et retiennent les dunes dans les zones littorales, ils luttent ainsi efficacement contre l'érosion des sols...

Accélérer le renouvellement forestier dès aujourd'hui est essentiel pour adapter les forêts au changement climatique afin qu'elles produisent le bois de demain. C'est notre responsabilité pour les générations futures.

Sensibiliser les jeunes pour qu'ils deviennent une génération concernée par l'avenir des forêts et l'utilisation du bois

Depuis 2012, France Bois Forêt est associée à Teragir³ dans le cadre du programme d'actions « La forêt s'invite à l'école » qui accompagne les établissements scolaires et les élèves pour une meilleure compréhension et une articulation concrète des enjeux liés à la multifonctionnalité des forêts et à la gestion durable. Depuis sa création, près de 280 000 enfants ont participé et plus de 220 000 arbres ont été plantés.

De plus, le programme « Dans 1 000 communes la forêt fait école », déployé par la Fédération Nationale des Communes forestières⁴ et soutenu par France Bois Forêt, fait quant à lui appel aux maires pour confier à des écoliers la gestion d'une parcelle de forêt communale que les enfants se transmettent d'année en année. En 2023, les Communes forestières ont accompagné près de 150 Forêts pédagogiques. L'Office national des forêts et le Centre National de la Propriété Forestière proposent également de nombreuses animations notamment auprès des jeunes tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire français.

Communiquer et éduquer les jeunes aux enjeux de la gestion forestière et du renouvellement forestier est plus qu'un axe de communication prioritaire pour la filière forêt-bois, c'est inscrit dans la raison d'être des forestiers pour préparer l'avenir

La forêt hexagonale en quelques chiffres* :

- La forêt couvre 31 % du territoire en 2022 vs 26 % en 1990
- On trouve 190 essences d'arbres différentes, dont 64 % de feuillus et 36 % de résineux
- La forêt appartient à 75 % à des propriétaires privés et 25 % des organismes publics : 16 % aux communes (ce sont les forêts communales) et 9 % à l'État (les forêts domaniales).

*Source : Memento IGN 2022

A propos de France Bois Forêt :

France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : franceboisforet.fr [Facebook](#) [Instagram](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) [X](#)

Contacts presse : Agence communicante

Victor Guilbert – victor.guilbert@communicante.fr – 06 82 62 37 57

Caroline Chadal – caroline.chadal@communicante.fr – 06 78 34 98 53

² Source : <https://agriculture.gouv.fr/des-arbres-des-bois-et-des-forets-le-patrimoine-vert-du-ministere>

³ Plus d'infos : <https://www.teragir.org/>

⁴ Plus d'infos : <https://www.fncofor.fr/>